

## PWDR 2007-2013 - Axe LEADER



Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) : l'Europe investit dans les zones rurales

### Communiqué de presse du 19/08/2010

#### Présentation du projet « Le Pays Burdinale Mehaigne a de l'énergie »

Le Groupe d'Action Local Burdinale Mehaigne (Braives – Burdinne – Héron – Wanze) est heureux de vous informer du lancement du projet « Le Pays Burdinale Mehaigne a de l'énergie ».

L'engagement d'un chargé de mission le 7 juin dernier va permettre d'identifier et fédérer des porteurs de projets afin d'accompagner, soutenir et valoriser des recherches et des réalisations centrées sur la production d'**énergie renouvelable**.

Prouvant une nouvelle fois que les acteurs locaux sont sensibles à la problématique de l'énergie et désirent inscrire le territoire du GAL dans une dynamique proactive et novatrice à ce niveau, trois axes de travail seront privilégiés.

#### **1. La valorisation de l'énergie hydraulique de nos cours d'eau**

Sur le territoire du GAL, l'existence de plusieurs anciens moulins à force hydraulique laisse penser que les cours d'eau offrent un réel potentiel. Ceci nous incite à étudier le potentiel de valorisation de leur énergie hydraulique. Cette étude sera mise à disposition des propriétaires tant privés que publics, afin de permettre le développement de projets concrets voire le lancement d'initiatives mixtes citoyennes.

#### **2. La valorisation des sous-produits de l'agriculture et de la biomasse**

La valorisation de la biomasse constitue une autre voie qui sera suivie, dans la continuité d'un projet de diversification agricole centré sur le développement d'une nouvelle filière « colza énergétique » (projet LEADER porté entre 2002-2008 par le Parc Naturel). Le but sera ici d'étudier le développement d'une filière courte de production et de commercialisation d'un combustible composé de sous-produits de l'agriculture et d'autres végétaux (taille de haies, saules têtards, déchets de coupe forestière, tourteau de colza,...), sous forme de briquettes ou de pellets.

### **3. L'aménagement de sites dédiés aux énergies vertes ou renouvelables**

Ce troisième volet de l'action visera la sensibilisation aux questions énergétiques par des aménagements sur des sites pilotes et la conception d'outils et d'animations didactiques dédiés aux énergies renouvelables.

### **4. Avec l'appui d'un comité d'accompagnement**

Soucieuse d'intégrer et d'inscrire cette initiative dans un cadre plus global que celui du Pays Burdinale Mehaigne, la MMER a fait appel à divers experts réunis au sein d'un comité d'accompagnement.

Ce comité se compose actuellement de représentants de la Province de Liège, de l'ASBL Valbiom, du Parc Naturel, du Contrat de Rivière, de la Fondation Rurale de Wallonie et de l'Administration wallonne. Il sera appelé à formuler des avis, donner des conseils et définir les meilleures orientations du projet, afin d'optimiser les résultats de nos études et recherches.

#### **Contact :**

Frédéric Praillet  
Chargé de mission LEADER  
Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural ASBL  
rue du Moulin, 48 à 4261 BRAIVES (Latinne)  
Tél: 019/54 40 48 - Fax: 019/69 95 50  
[frederic.praillet@gmail.com](mailto:frederic.praillet@gmail.com)

*Dans le cadre de l'axe LEADER (Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) du Plan Wallon de Développement Rural (PWDR) soutenu par l'Union Européenne et la Région wallonne.*